

Gestion de la paie et des charges sociales - CP FFP

RS1171 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32688
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

EFE FORMATION · SIRET : 41280696000032

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'établissement du bulletin de paie nécessite des connaissances juridiques, sociales et fiscales. Cette certification permet aux apprenants

d'acquérir les compétences nécessaires leur permettant d'appliquer la législation sociale, de maîtriser les calculs de la paie et de garantir le paiement des cotisations sociales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Établir un bulletin de paie

Calculer les indemnités liées aux absences

Gérer les relations avec les organismes sociaux

Calculer le solde de tout compte

Calculer et déclarer les charges sociales

Établir un bulletin de paie

Calculer les indemnités liées aux absences

Gérer les relations avec les organismes sociaux

Calculer le solde de tout compte

Calculer et déclarer les charges sociales

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour suivre cette certification, il est demandé aux participants d'avoir les pré-requis

suivants :

- avoir une connaissance de base des règles du droit du travail applicables à la gestion du personnel
- avoir un niveau Bac+3 pour les juniors ayant un an d'expérience en entreprise et Bac+3 ou équivalent pour les seniors.

Base légale

Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.efe.fr/formation/gestionnaire-paie.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1171/>